



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 11 juin 2024
N° d'affaire : 2024.RRGR.36

Le canton doit garantir les soins médicaux de base sur l'ensemble de son territoire - une réduction de l'offre dans les zones périphériques n'est pas acceptable

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme postulat

Berne, le 11 juin 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général